



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, Le Vingt Juin à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 13 juin 2024

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	11
Excusés	2

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc,
LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra, VALETTE
Jean-Guy.

Excusés : GIRAUD Patrice et TEXERAUD Patrice

Secrétaire de séance : MORIN Jacques

DÉLIBÉRATION N°2024-35 – RÉVISION TARIF DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX à compter du 1^{er} Juillet 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents des prix des loyers des logements communaux comme suit à compter du 1^{er} Juillet 2024

ADRESSES	Localisation	PRIX DU LOYER AU 01/07/2024
ROUTE DE SURIN		
1 route de surin	en bas à gauche	424 €uros
3 route de surin	en haut à gauche	424 €uros
5 route de surin	en haut à droite	378 €uros
7 route de surin	en bas à droite	393 €uros
RUE DES ÉCOLES		
3 rue des écoles	A gauche	370 €uros
5 rue des écoles	Au milieu	405 €uros
5 Bis rue des écoles	A droite	507 €uros

Le secrétaire de séance
Jacques MORIN

Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 21 Juin 2024

Le Maire
Jean-Guy VALETTE

